

CRITERES DE SELECTION IRW 1 et 2
Saison 2015/2016

Sont directement qualifiés :

Les athlètes années 2000 à 2002 classés, lors d'une IRW 2014/2015, au moins une fois :

- Dans les 10 premières pour les filles
- Dans les 20 premiers pour les garçons

ZINAL SL 2

Stucki Julien

ZINAL SL 2

Mooser Norina

Chable Loïc
Cant Callum

VEYSONNAZ 3

Mooser Norina
Mesot Margot

Chable Loïc
Zulauf Gaël
Stucki Julien
Macheret Nicolas

VEYSONNAZ 4

Morisetti Jean
Chable Loïc
Cant Callum

GRYON 7

Mooser Norina

Chable Loïc
Cant Callum
Bovet Pierre

CHAMPERY 8

Mooser Norina

Pittex César
Zulauf Gaël

FILLES QUALIFIEES 2

Mesot Margot
Mooser Norina

GARCONS QUALIFIES 8

Bovet Pierre
Cant Callum
Chable Loïc
Macheret Nicolas

Morisetti Jean
Pittex César
Stucki Julien
Zulauf Gaël

Le quota Ski-Romand est de 24 places sous réserve de modification par le chef interrégions

Dans la mesure où les deux premières courses IRW de la saison se dérouleront à Grimentz/Zinal sous la forme de deux slaloms, nous ne ferons que des confrontations en slalom sur une journée

Confrontations, le samedi 28 Novembre 2015, à Zinal

Années concernées :

Seuls les athlètes nés en 2000, 2001, 2002 et 2003 peuvent participer à ces confrontations.

Critères de qualification :

4 manches de Slalom

Meilleur temps de M1 M2

Meilleur temps de M3 M4

Addition de ces deux meilleurs temps pour le classement.

Les trois dernières places disponibles, seront distribuées sous forme de wild cards, après concertation entre le Chef Alpin, et les entraîneurs ski-Romand.

Inscriptions :

Auprès de Eliot Arnold : eliot@ski-romand.ch

Avant le mardi 24 novembre 18h.